

la Laddh dénonce «la violence inadmissible» des policiers

La brutalité avec laquelle a été traité le non-jeûneur de Beni Douala est inacceptable et les militants algériens des droits de l'homme n'escomptent pas se taire face à cette «grave violation des droits de l'homme et des libertés individuelles».

Agression physique d'un non-jeûneur



«**N**ous condamnons énergiquement le comportement brutal de ces agents de l'Etat qui, dans leur rôle constitutionnel, assurent la protection et la sécurité du citoyen et non le contraire», a déclaré le bureau de la wilaya de Tizi Ouzou de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (Laddh), dans un communiqué. «Il

est inadmissible et impardonnable qu'un citoyen soit brutalisé de la sorte par un agent de police», insiste maître Nourredine Benissad, président de la Laddh.

La victime en question, Slimane, un jeune citoyen de Beni Douala, photos et vidéos à l'appui, affirme avoir été roué de coups par des policiers alors qu'il mangeait «à l'abri des regards».

«Selon les informations recueillies sur place par les éléments de notre bureau, le ton est monté entre le jeune homme et les agents. Ces derniers l'ont ensuite brutalisé, avant de l'embarquer. Une fois au commissariat, il a été passé à tabac», rapporte maître Benissad. Et si certaines versions des faits affirment que le non-jeûneur n'est pas irréprochable, il n'en demeure pas moins que l'agression physique en elle-même est une grave atteinte aux droits des citoyens. «Indépendamment de ce qu'il a fait ou pas, ce n'est pas une raison pour que des agents de police, censés veiller à la sécurité des citoyens, fassent montre de cette violence physique qui, sur le principe, est inadmissible», s'insurge le président de la Laddh. «D'autant plus que la DGSN a récemment déclaré que les policiers étaient formés au respect des droits de l'homme et de la déontologie.»

Les agents sont donc censés maîtriser la «gestion de la colère» et de «la violence», poursuit-il. Le jeune homme a fait savoir, par le biais de ses avocats, qu'il porterait plainte. Il est d'ailleurs assuré du soutien de la Laddh dans ses démarches et en cas de poursuites engagées à son encontre, est-il affirmé dans le communiqué de son bureau de Tizi Ouzou.

«Il est inadmissible que les agents de sécurité s'arrogent des missions de milice des mœurs en passant à tabac un non-jeûneur, violant ainsi la Constitution algérienne qui garantit la liberté de culte», conclut

la Laddh dénonce «la violence inadmissible» des policiers

la Laddh.

http://elwatan.com/actualite/la-laddh-denonce-la-violence-inadmissible-des-policiers-31-07-2012-180330_109.php